Frédéric Marche, Maire de Cléon, et Jean-Marie Masson, Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont signé la convention en présence des membres du Conseil Citoyen.

QUARTIERS DES ARTS - FLEURS - FEUGRAIS

Vers la rénovation urbaine

Frédéric Marche, Maire de Cléon, et Jean-Marie Masson, Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont signé une convention de partenariat et de financement le 7 mars 2016 à l'Hôtel de ville de Cléon.

La signature de cette convention marque une étape importante vers la rénovation urbaine du quartier des « Arts - Fleurs - Feugrais ». En décembre 2014, le quartier prioritaire proposé par les villes de Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf a été retenu, dans la liste des 200 quartiers d'intérêt national pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Dans le cadre de la phase de préfiguration, les deux communes ont établi une convention partenariale contenant un important programme d'études qui dessinera le nouveau quartier. En signant cette convention financière, les maires de Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf ont décidé d'engager et de regrouper leurs efforts.

Les études porteront sur le schéma d'aménagement, le marché du logement du territoire elbeuvien, la sûreté et la sécurité publique, les commerces et activités, la vie associative et culturelle, l'économie sociale et solidaire, les centres sociaux et sur la maison du projet. Ces études seront essentielles pour démarrer ce projet majeur qui va marquer le territoire communal dans les prochaines années.

Montant des études : 450 000 €

Financées par l'ANRU, la Métropole Rouen Normandie, la Caisse des Dépôts et les villes de Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf.